

Assemblée Générale 2016

Mercredi 28 juin 2017



MISSION LOCALE DU PÉRIGORD NOIR

Siège Social et Pôle Sarlat : Place Marc Busson 24200 SARLAT - T : 05 53 31 56 00 F : 05 53 31 56 34

Mail : missionlocalepnsarlat@wanadoo.fr

Pôle Terrasson : Centre de Ressources - BP 56 - 58 avenue Jean Jaurès - 24122 TERRASSON CEDEX

T : 05 53 50 82 44 - F : 05 53 50 04 98 - Mail : missionlocalepnterrasson@wanadoo.fr

PLAN

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir	3
A. <u>Un outil national décliné en proximité</u>	3
B. <u>Notre association</u>	4
C. <u>Notre zone d'intervention</u>	5
D. <u>Nos partenaires</u>	8
E. <u>Notre organisation</u>	9
Partie 2 : Bilan de l'activité 2016	10
A. <u>Point sur le 1er accueil</u>	10
B. <u>Répartition des jeunes en suivi</u>	11
C. <u>Les contacts</u>	12
D. <u>La demande des jeunes</u>	12
E. <u>Les propositions faites aux jeunes</u>	13
F. <u>Les solutions mises en œuvre</u>	13
G. <u>Les actions de 2016</u>	17
Partie 3 : Rapport financier 2016	26
A. <u>Le compte de résultat 2016</u>	26
B. <u>Le bilan 2016</u>	29
C. <u>Le prévisionnel 2017</u>	30
Partie 4 : Les orientations 2017	32
Annexes :	33

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir

A. Un outil national décliné en proximité

Les Missions Locales couvrent tout le territoire national. Elles ont pour mission d'aider les jeunes rencontrant des difficultés à résoudre leurs problèmes grâce à des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports et de loisirs, de vie quotidienne.

Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une formation. Le principe d'accueil est la libre adhésion.

Elles existent depuis l'ordonnance du 26 mars 1982, renforcée par la charte des Missions Locales du 12 décembre 1990 et par la circulaire du 18 août 2004, qui détaille le rôle des Missions Locales.

Ainsi la charte énonce : "Les acteurs locaux créent ensemble une mission locale pour que tous les jeunes participent au développement économique et social... L'initiative de cette démarche appartient aux collectivités territoriales... Les partenaires s'engagent, forts de leurs compétences spécifiques, à travailler ensemble... (Ils) organisent les fonctions d'accueil, information, orientation, accompagnement et évaluation. Ainsi, sans être renvoyé d'un guichet à l'autre, chaque jeune construit son propre itinéraire d'insertion et bénéficie d'un accompagnement dans la durée."

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale :

- crée un droit à l'accompagnement vers l'emploi, organisé par l'Etat, ayant pour but l'accès à la vie professionnelle (art L 5131-7 du Code du Travail) qu'il confie pour sa mise en œuvre aux Missions Locales (art R5131-3).

- fait entrer les Missions Locales dans le code du travail comme « organisme concourant au service public de l'emploi » (art L 5314-2).

Le Protocole des missions locales (2000 - 2005 - 2010) vise à asseoir l'unité et l'efficacité du réseau des missions locales, dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs du territoire avec, pour finalité partagée, l'accès de tous les jeunes à l'emploi durable et à une autonomie sociale afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

Depuis 2008, l'Etat prend en compte le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances et permet de substituer aux multiples conventions annuelles, une seule convention pluriannuelle fondée sur la définition d'objectifs et de résultats à atteindre.

L'Etat signe avec chaque Mission Locale une CPO (convention pluriannuelle d'objectif) qui est établie sur plusieurs années ans et est renouvelable chaque année par avenant. Nous sommes à présent dans une nouvelle génération de CPO qui a débuté en 2015.

La nouvelle génération de CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;
- confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre de cette nouvelle génération qui serait effective en 2017.

Les dialogues de gestion sont au cœur de la CPO, les objectifs doivent reconnaître l'impact et la réalité du contexte économique ainsi que celle du territoire.

Les actions menées et les moyens déployés doivent être déclinés pour chaque offre de service.

Le fonctionnement quotidien des Missions Locales s'inscrit dans le cadre des orientations du Ministère du Travail et de l'Emploi et des collectivités territoriales dont le Conseil Régional d'Aquitaine.

Le quatrième contrat d'objectif avec la Région Aquitaine est en cours depuis 2012 autour d'axes de progrès partagés.

B. Notre association

La Mission Locale du Périgord Noir a été créée le 1^{er} juillet 2003.

Elle appartient au service public de l'emploi (SPE) de la Dordogne. A ce titre, elle participe à la mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, de formation et d'intégration professionnelle des jeunes.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

- L'assemblée générale comporte 4 collèges :
 - Collège des élus des collectivités territoriales
 - Collège des services de l'Etat
 - Collège des partenaires économiques et sociaux
 - Collège des associations et des organismes concernés par les jeunes
- Un Conseil d'Administration de 36 membres représente les quatre collèges.(voir la liste en annexe 1)
- Un bureau de 12 membres avec des administrateurs délégués par grand thème de la Mission Locale (mobilité, formation, emploi, logement, loisirs, accompagnement social) et par pôle d'intervention géographique sur Terrasson et Sarlat.

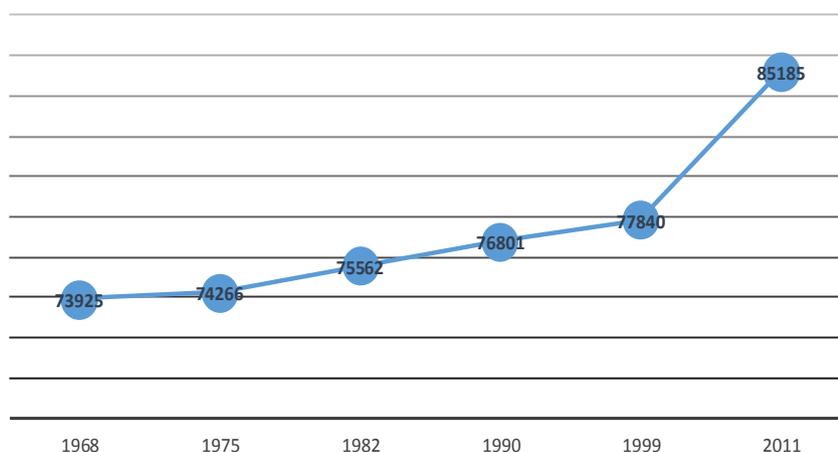
En 2016, le conseil d'administration de la Mission Locale du Périgord Noir s'est réuni 2 fois afin de définir nos priorités et de suivre notre activité. Une forte participation des membres est à noter.

C. Notre zone d'intervention

La Mission Locale du Périgord Noir intervient sur les communes des communautés de communes du Périgord Noir.

Le recensement général de la population 2011 montre une croissance en Périgord Noir entre 1999 et 2011 pour atteindre aujourd'hui 85 185 habitants. On observe donc sur cette période une évolution de + 9,4 % de la population.

Evolution de la population



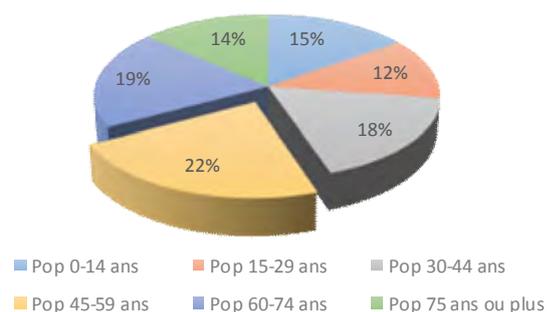


Le Périgord Noir enregistre sur la période 1999/2010 un taux d'accroissement annuel de sa population positif à 0,6 %, grâce à un solde migratoire qui compense le solde naturel négatif (+ 0,9 % contre -0,3 %).

Elle se situe ainsi dans l'exacte moyenne de la Dordogne, mais en deçà des chiffres relevés sur la région Aquitaine.

La structure par âge de la population du Pays Périgord Noir (cf graphique ci-dessous) traduit **une sous-représentation des 0-14 ans et, davantage encore, des 15-29 ans (respectivement 15 et 12 % de la population)**. La tranche la plus représentée est celle des 45-59 ans. Un tiers de la population a plus de 60 ans. La population des 15-29 ans a diminué entre 1999 et 2010 de 11 % (1276 individus), principalement pour des raisons d'accès à la formation et au premier emploi.

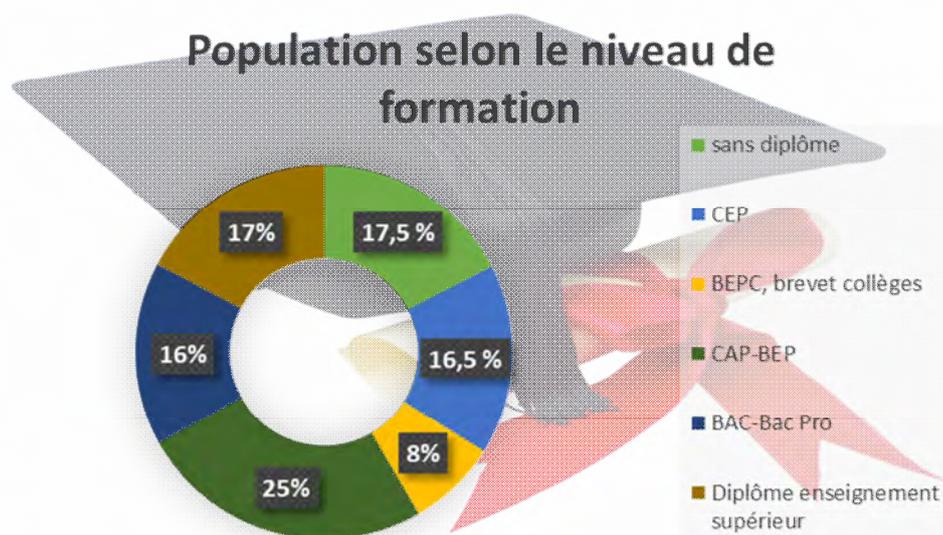
Structure par âge de la population (2010)



Le niveau d'étude reflète une part moins importante de diplômés BAC + 2 ou plus au sein de la population du territoire que celle retrouvée à l'échelle régionale. 18,1 % des habitants du Périgord Noir non scolarisés disposent d'un diplôme au moins égale à Bac + 2 contre 23,6 % des habitants de la région Aquitaine. Un pourcentage légèrement supérieur à celui observé en Dordogne (+ 0,3 %).

Le pourcentage de non diplômés est également inférieur d'un point à celui du département. La région compte en revanche moins de non diplômés que le Périgord Noir.

L'analyse du niveau de formation de la population non scolarisée révèle une orientation importante vers la formation professionnelle (CAP/BEP) avec 25% de la population non scolarisée. La deuxième classe la plus importante étant les sans diplômes avec 17,5 %.



Le taux d'activité des 15 - 24 ans sur le territoire du Périgord Noir est proche de celui trouvé au niveau départemental (47 % contre 48,6 % pour la Dordogne) et supérieur à celui régional (42,6 %). On trouve un taux d'activité tout âge confondu très proche aux trois échelles.

	Taux d'activité des 15-24 ans	Taux d'activité moyen sur le territoire
Pays Périgord Noir	47 %	71 %
Dordogne	48,6 %	70,4 %
Aquitaine	42,6 %	71,6 %

Fin 2010 (sources Insee) par comparaison avec le recensement de 1999, il est à noter :

- l'augmentation de + **9,4 %** de l'ensemble de la **population**.
- **une baisse de 11% des jeunes de 15 à 29 ans**
- un **fort taux d'activité** chez les jeunes 15/24 ans du Périgord Noir à **47 %** pour 48,6% en Dordogne, 42,6 % en Aquitaine.

Des permanences d'accueil ont lieu sur 10 chefs-lieux de canton, hors Sarlat et Terrasson où sont implantés des bureaux permanents. Nous avons été amenés au fil du temps à augmenter notre présence sur les sites délocalisés.

Ainsi, en 2016 nous avons effectué plus de 150 permanences.

Un tableau complet des permanences et des flyers d'information sont envoyés régulièrement aux communes du Périgord Noir, aux communautés de communes et à un large partenariat de la Mission Locale. Il est mis en ligne sur le site www.mdepn.com.

Au-delà de notre présence sur place, les communes et leurs regroupements sont régulièrement informés et font partie de nos relais de communication. Nous les tenons au fait des opérations que nous mettons en œuvre avec nos partenaires : par exemple, pour l'exercice 2016, la journée consacrée aux jobs d'été, les journées de l'apprentissage du mois de juin et de septembre, etc....

D. Nos partenaires

Pour assurer ses fonctions, la Mission Locale s'appuie sur son environnement et doit donc développer et maintenir de nombreux partenariats.

L'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine contribuent ensemble au fonctionnement de la Mission Locale, aux côtés de Pôle Emploi, du Conseil Départemental de la Dordogne, et des communautés de communes.

Ces coopérations perdurent notamment avec les conventions de cotraitance et avec les actions que nous organisons en complémentarité avec Pôle Emploi.

La Mission Locale est membre du conseil d'administration de la Maison de l'Emploi avec laquelle elle travaille sur différentes actions : semaine de l'orientation, journées de l'emploi, mobilité des jeunes, espace saisonniers...

Un travail partenarial suivi est effectué avec les centres de formation, les associations, les structures sociales, les entreprises, les organismes consulaires... Cette collaboration apporte des résultats positifs au service des jeunes suivis.

E. Notre organisation en 2016

La Mission Locale exerce les fonctions qui lui sont confiées grâce à une équipe de 13 personnes au service des jeunes et des entreprises.

➤ Pôle Terrasson :

Centre de ressources et de développement du Terrassonnais - 58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON (05.53.50.82.44)

Chargée d'animation	Annissa BADJI
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Katia FEYDEL Michèle RODRIGUEZ
Chargée de projet	Candice VALLIER

➤ Pôle Sarlat :

Maison de l'Emploi - Place Marc Busson - 24200 SARLAT (05.53.31.56.00)

Chargée de documentation	Laure BONNEAU
Assistante de gestion	Evelyne DUMAS
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Florence DELMAS Anne Sophie BEAUJON
Chargée de projet	Sylvie GUEZENNEC

- Deux conseillères dédiées au dispositif Garantie Jeunes : Sarah COUSTILLAS et Virginie CHAUVETEAU
- Une responsable de secteur : Maryse BRIERE
- Une directrice : Anne GUIBERT

La Mission Locale est ouverte 12 mois sur 12 à Sarlat et à Terrasson. Elle accueille en continu et sur rendez-vous toute l'année.

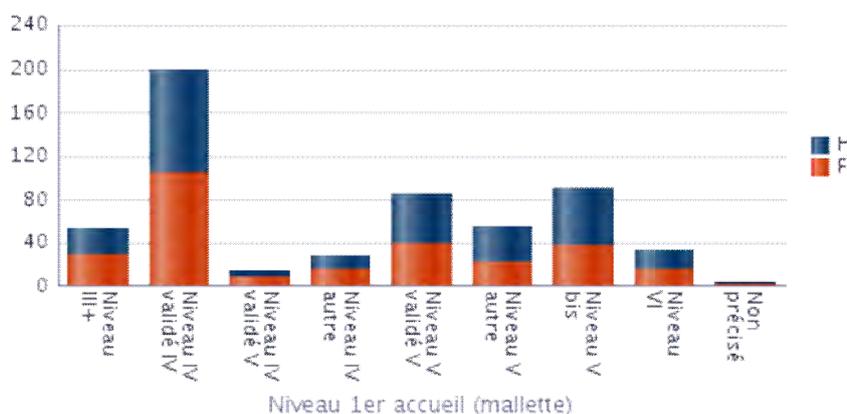
Partie 2 : Bilan de l'activité 2016

Année	Nombre de 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes en contact	Nombre de jeunes accompagnés	Nombre de propositions
2016	561	1913	1364	14 179
2015	589	1566	1366	11 905

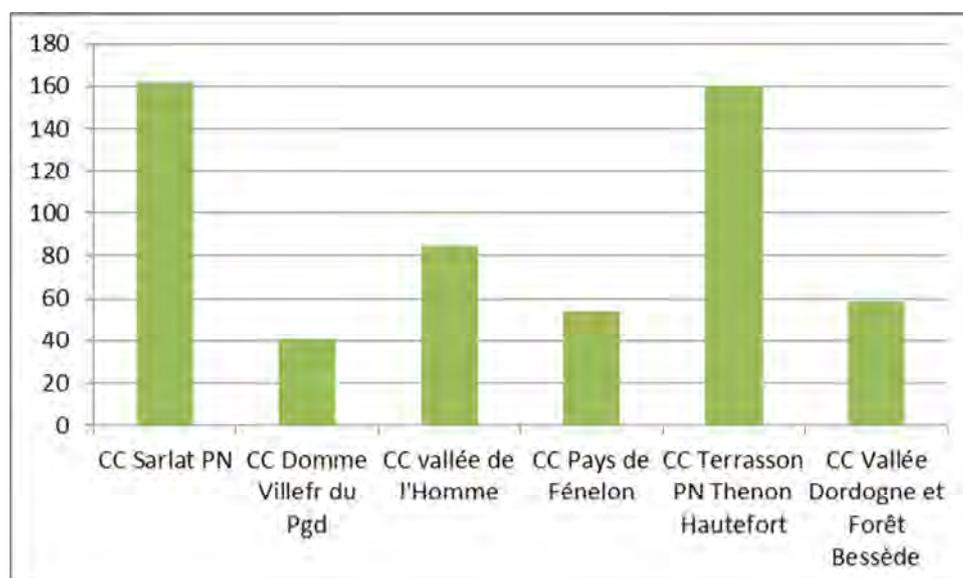
A. Point sur le 1er accueil

On observe une augmentation des jeunes hommes en 1er accueil et en suivi, depuis 2008 . Les jeunes femmes en premier accueil représentent 49,7 % en 2016 (contre 59,2% en 2008).

Par niveau d'étude et par sex:



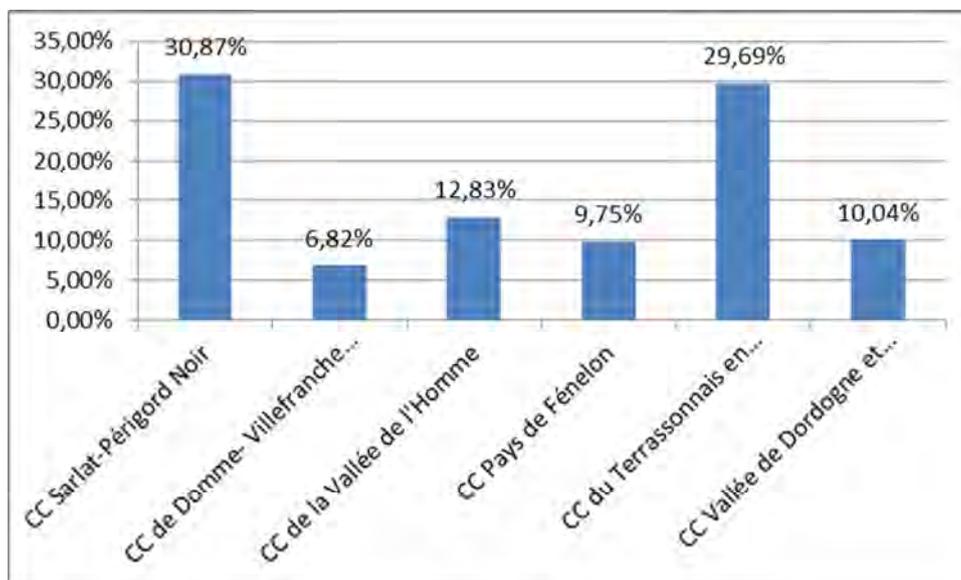
Le nombre de jeunes en premier accueil de niveau VI et V Bis représente 21,3 % contre 18 % en 2015. Ainsi, la répartition des 561 jeunes en 1er accueil en 2016 est la suivante par communauté de communes :



La moitié des jeunes reçus en 1^{er} accueil ont un niveau inférieur ou égal à V (CAP, BEP validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme).

B. Répartition des jeunes en suivi

1/ par communauté de communes

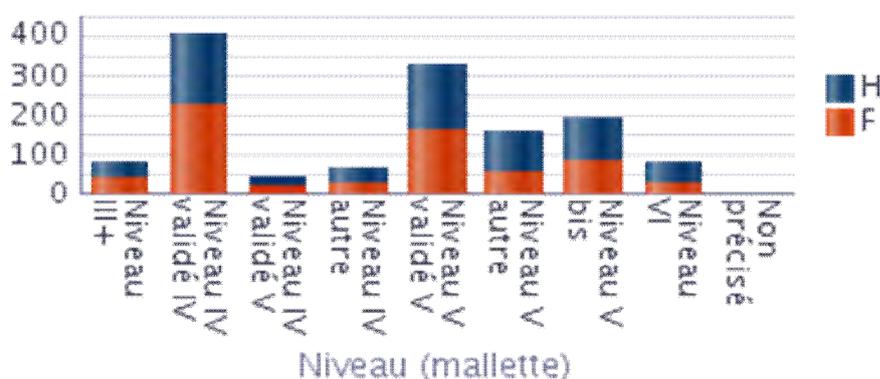


En 2016, ce sont 1 910 jeunes qui ont été en contact avec la MLPN pour 6699 15/24 ans présents sur le territoire, soit 28 % des jeunes 15/24

Par rapport au nombre des jeunes actifs 15/24 ans qui étaient 3148 en 2010 (Insee RGP 10),

le « taux de pénétration » de la Mission Locale est de près de 60%.

2/ par niveau d'études et par sexe



niveau V : CAP/BEP (validé ou non) ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme

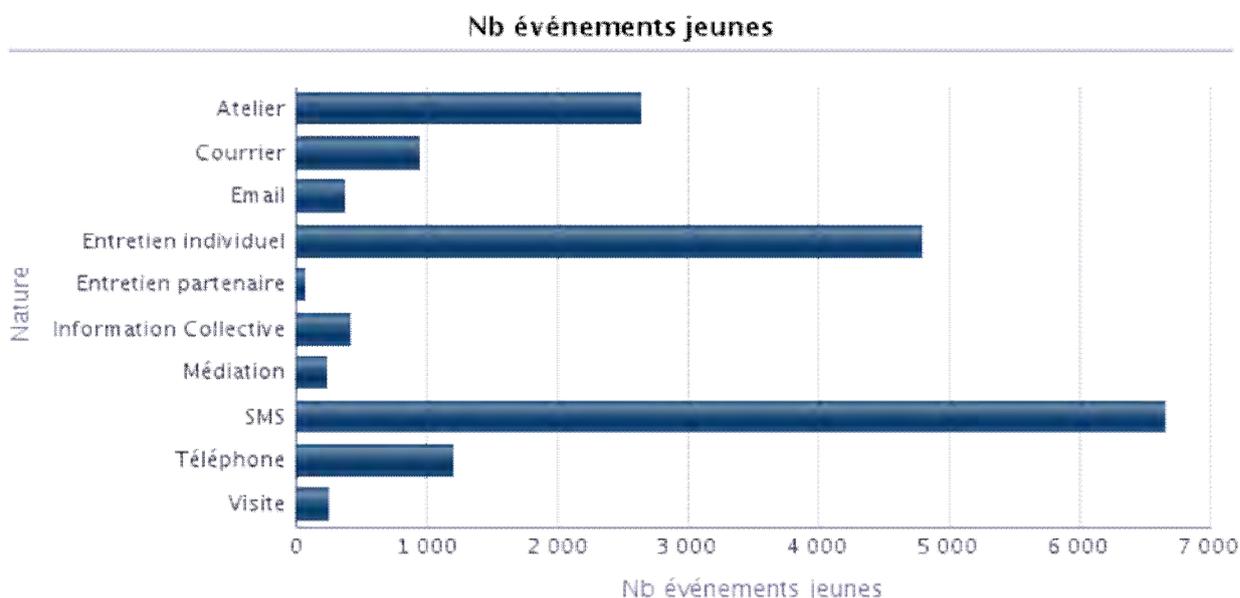
56% ont un niveau inférieur ou égal à V (cap, bep validé ou non, ou 1ère année de lycée sans diplôme).

Les jeunes femmes en suivi représentent 50,1 % en 2016.

De 2008 à 2016, on observe une baisse de 10 %.(le public féminin en suivi représentait 60,6 % du public.)

C. Les contacts : on observe une évolution de +11% (hors SMS)

Nature	Nb de contacts
Atelier	2646
Courrier	961
Email	383
Entretien individuel	4802
Entretien partenaire	76
Information Collective	425
Médiation	248
SMS	6660
Téléphone	1217
Visite	252
Total général	17670



D - La demande au niveau de l'emploi et de la formation

	Famille métier recherché
1	Famille non définie (besoin de travailler un projet prof)
2	Hôtellerie restauration tourisme loisirs et animation
3	Commerce vente et grande distribution

4	Service à la personne et à la collectivité
5	Santé
6	Construction bâtiment et travaux publics

Lorsque le métier est non défini, cela signifie que le travail d'accompagnement concernera pour une grande partie la construction d'un projet professionnel et sa validation.

La demande du jeune évoluera donc vers une famille définie du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) codification initiée par Pôle Emploi et renouvelée en 2010.

E. Les propositions faites aux jeunes:

Plus de 14000 propositions en 2016 soit 18% de plus par rapport à 2015
Près de 50 % des propositions touchent l'accès à l'emploi.

Thème acte service	Nb propositions
Accès à l'emploi	6996
Citoyenneté	635
Formation	2666
Logement	293
Loisirs, sport, culture	22
Projet professionnel	2634
Santé	933
Total général	14179

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions aux jeunes pour pouvoir les intégrer dans des situations actives. La présence et l'accompagnement au plus près des jeunes sont donc importants face au contexte économique actuel.

Il est notamment indispensable d'accompagner les parcours avec des aides à la mobilité, à l'alimentation...

F. Les solutions mises en œuvre :

Entre 2015 et 2016, on observe une augmentation de **20 %** du nombre des situations emploi avec 1021 contre 846 en 2015.

Au regard de l'accès à la formation : stabilité des situations avec 349 .

Et une augmentation au niveau des périodes d'immersion en entreprise qui passent de 217 à 283 soit + 30%.

En 2016, 1276 solutions ont été enregistrées.

- ① : 349 formations
- ② : 62 contrats en alternance
- ③ : 1021 emplois

① : Les formations

	Total
Conseil régional	206
Financement spécifique	134
Formation Pôle Emploi, Agefiph	9
	349

82 formations qualifiantes :

Top 3 Familles du métier préparé en formation en 2016
1 - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
1 - HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
1 - TRANSPORT ET LOGISTIQUE
2 - SANTE
2 - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
3 - INSTALLATION ET MAINTENANCE

② : Les contrats en alternance

Contrat d'apprentissage	51
Contrat de professionnalisation	11
Total	62

Top 5 Familles du métier exercé
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
SUPPORT A L'ENTREPRISE
INSTALLATION ET MAINTENANCE

L'accès à l'alternance : une baisse de 10% qui est de 7% en Nouvelle Aquitaine.

2015, 72 contrats signés : soit 57 contrats d'apprentissage et 15 contrats de professionnalisation.

2016, 62 contrats signés : soit 51 contrats d'apprentissage et 11 contrats de professionnalisation.

Ces jeunes entrés en apprentissage représentent 5 % des jeunes suivis en Périgord Noir par la Mission Locale pour une moyenne de 4,1% en Dordogne et 3,7% en Aquitaine.

Nous maintenons notre mobilisation sur l'alternance avec une construction partenariale avec les CFA confirmée avec l'existence sur Sarlat d'une section d'apprentissage dans le secteur du bâtiment avec l'installation d'une plateforme de formation au service des jeunes et des entreprises du territoire, avec le développement de section à la MFR et au sein du Lycée. L'impact dur les jeunes et les familles va au-delà des jeunes suivis à la Mission Locale.

③ : Les emplois

Ci-dessous les catégories de contrats de travail signés en 2014 et 2015 (source Imilo) :

Type de situation EMPLOI		2016	2015
CDI	54,55%	34	22
CDI temps partiel	266,67%	22	6
CUI CIE (contrat initiative emploi en CDI)	-16,67%	5	6
CDD	28,89%	232	180
CDD intérim	5,46%	367	348
CDD saisonnier	19,39%	117	98
CDD temps partiel	127,45%	116	51
CAE (Contrat d'acc. dans l'emploi)	28,57%	18	14
CDD insertion	74,07%	47	27
Autre contrat de travail et création entreprise	-40,00%	3	5
CDD emploi d'avenir secteur non marchand	-36,11%	46	72
CDD emploi d'avenir secteur marchand	0,00%	4	4
CDI emploi d'avenir secteur non marchand	-75,00%	1	4
CDI emploi d'avenir secteur marchand	0,00%	9	9
Total	20,00%	1021	846

On observe une hausse de 20 % au niveau des emplois avec un impact particulièrement fort au niveau des CDI et CDD temps partiel.

Secteurs professionnels des emplois occupés par les jeunes en 2016

Top 6 Familles du métier exercé tout contrat
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
SERVICE E LA PERSONNE ET COLLECTIVITE
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
INDUSTRIE
CONSTRUCTION BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Focus emploi d'avenir :



emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Depuis 2013, la Mission Locale s'est organisée avec ses partenaires (Pôle Emploi, Cap Emploi, Direccte UT Dordogne) pour mettre en place et animer une cellule opérationnelle locale. Chaque semaine les partenaires se réunissent pour étudier les projets de poste déposés par les employeurs et travailler sur le plan d'action de mise en œuvre de la mesure.

Notre intervention :

↳ Préalablement à la signature de l'emploi d'avenir :

- organisation du contact employeur et de l'information auprès des jeunes
- appui aux employeurs pour la définition du poste et du parcours d'insertion et de qualification
- recueil et qualification des offres
- suivi des offres et des mises en relation

↳ Contractualisation :

- montage de la demande d'aide financière
- appui à la formalisation des engagements réciproques (jeune, employeur, Mission locale)

↳ Accompagnement du parcours :

- évaluation suivi de la période d'essai
- bilan d'intégration à 3 mois
- suivi régulier du déroulé du contrat et de la mise en œuvre de la formation. Les employeurs ou les jeunes peuvent solliciter la Mission Locale à tout moment.

↳ Préparation des sorties depuis 2015

Pour 2016, l'objectif de 63 a été atteint avec 50 nouveaux contrats et 30 renouvellements.

A la fin 10/2016, la mesure a été suspendue dans l'attente de 2017.

Ainsi ce sont 300 jeunes qui sont entrés en emploi d'avenir depuis le début du dispositif.

Ce dispositif nécessite un suivi régulier notamment sur les engagements de formation.

En 2016 : plus de 200 entreprises sont en relation avec la Mission Locale pour près de 600 contacts.

Ces contacts concernent autant la mise en place des projets de recrutements que le suivi dans l'emploi (mise en place et réalisation des engagements formation, suivi du parcours du jeune). On constate un fort besoin de médiation, auquel la Mission Locale répond dans les limites de ces champs d'action, ce qui impacte lourdement le nombre d'interventions.

G. Les actions de 2016

1/ Etat : Signature de la troisième CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) 2015/2018

La CPO a été établie et est renouvelable chaque année par avenant suite à un dialogue de gestion avec les services de l'Etat.

La nouvelle génération de CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- **Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;**
- **confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.**

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre de cette nouvelle génération qui sera effective en 2017.

2/ La Garantie Jeunes en Périgord Noir

Conclue sous la forme d'un contrat réciproque d'engagements entre un jeune bénéficiaire et une mission locale pour une durée d'un an, pouvant faire l'objet d'un renouvellement sur avis motivé de la commission d'attribution et de suivi, la Garantie Jeunes propose un programme d'accompagnement **basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et d'une pluralité des mises en situation professionnelle afin d'accéder à l'autonomie.**

La Garantie Jeunes cible des jeunes de 18 à 25 ans prioritairement en situation de vulnérabilité qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation, sans

condition liée au niveau de qualification. Une condition de ressources est posée à l'entrée.

Les dossiers de candidatures sont proposés à un comité local mensuel qui émet un avis puis ils sont validés par une commission départementale.

Le jeune reçoit une **décision préfectorale** lui signifiant son entrée prochaine sur le dispositif.

Le jeune doit être motivé et volontaire pour accéder à un emploi.

Les jeunes et la Mission Locale signent un contrat d'engagement pour un an, renouvelable 6 mois maximum. Les jeunes s'engagent dans un accompagnement renforcé avec une alternance de temps collectifs et individuels obligatoires.

Les attendus du cahier des charges :

Accompagnement intensif et personnalisé (6 semaines en collectif à temps plein, puis accès à l'entreprise par le biais d'immersions et maintien d'un suivi individuel pendant 12 mois).

Développer un partenariat avec les acteurs économiques dans une démarche de coopération et d'échanges. Effectuer un suivi dans l'emploi.

Conséquences pour la mission locale :

Nécessité de deux conseillers dédiés à cette action. Renforcer ce binôme par une coordination et un soutien administratif (redéploiement de ressources internes).

66 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2015 en Périgord Noir.

Nous avons atteint 76 % de l'objectif annuel des 86 entrées au 31 décembre.

50 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2016 en Périgord Noir.

Nous avons atteint 62 % de l'objectif annuel des 82 entrées au 31/12

A ce jour, le repérage s'est fait essentiellement par la ML et depuis fin 2015, nous organisons des informations collectives avec Pôle Emploi.

Nous participons également à la plateforme de repérage jeunes du conseil départemental.

Les objectifs de mises en situations professionnelles (emploi et stage) restent difficiles à atteindre (objectif minimal 80 jours en entreprise par an et par jeune) mais nous constatons de réelles évolutions personnelles des jeunes sur leurs capacités d'expression et leur niveau d'autonomie.

Du côté suivi administratif, le cofinancement de la Garantie Jeunes par les Fonds européen IEJ de manière rétroactive sur 2015, accentue encore la charge administrative.

Voir en annexe 2 un bilan de la promo 2015/2016

3/ Travaux avec le Conseil Régional d'Aquitaine

Mise en place pour 2016 d'une année complémentaire au Contrat d'objectifs autour de 5 axes de travail :

Axe 1 - Créer les conditions d'une orientation choisie et réaliste

Axe 2 - Sécuriser les parcours d'accès à la qualification

Axe 3 - Créer les conditions d'une prise en compte des jeunes les plus en difficulté s'inscrivant dans la stratégie régionale « nouvelle chance »

Axe 4 - Permettre l'accès à l'emploi et à la qualification par le développement et la sécurisation des parcours en alternance

Axe 5 - Contribuer à l'animation territoriale de la politique régionale de formation

4/ Signature de la convention locale avec Pôle Emploi et accompagnement PPAE (parcours personnalisé d'accès à l'emploi)

Nous avons signé une nouvelle convention avec Pôle Emploi fin 06/2015 définissant notre projet local de collaboration.

Un plan d'action commun est travaillé et suivi sur l'année avec des rencontres régulières avec les directeurs des deux agences Pôle Emploi de Sarlat et de Terrasson.

Ce sont 224 jeunes qui ont intégré un suivi avec la Mission Locale.

5/ Poursuite du Sarlat Emploi

Outil de communication sur les offres d'emploi distribué chez les commerçants à destination des demandeurs d'emploi et des employeurs potentiels.

Une information ponctuelle sur notre actualité ou sur celle d'un de nos partenaires est mise en avant en première page.

Plus de 16 000 exemplaires ont été distribués sur 2016.

6/ Les ateliers de la Mission Locale

En 2016, ce sont plus de 250 jeunes qui en ont bénéficié.

Atelier Emploi Presse Multimédia

Atelier CV

Atelier Internet

} Accès libre ou accompagné aux outils en lien avec les techniques de communication au service de la recherche d'emploi sur les 2 pôles de la Mission Locale

7/ EMA Espace Métiers d'Aquitaine Périgord Noir sur Sarlat et Terrasson en co portage avec la Maison de l'emplo

Cette action est proposée par Aquitaine Cap Métiers en lien avec le Conseil Régional d'Aquitaine.

Mise en place des ressources d'information au sein des 2 pôles de Sarlat et Terrasson autour des 7 pôles :

- 1/ Choisir un métier
- 2/ trouver sa formation

- 3/ Rechercher un emploi
- 4/ Connaître ses droits
- 5/ Explorer pour mieux s'orienter
- 6/ Créer son activité
- 7/ Lire la presse

Ceci se fait en coordination avec les partenaires locaux. Ainsi, un comité de pilotage est mis en place pour définir le plan d'action semestriel de l'EMA.

Pour 2016, les réunions ont eu lieu :

- le 30 juin à Terrasson dans les locaux de la Pôle Emploi Terrasson pour un bilan 1^{er} semestre et définition des objectifs 2^d semestre
- le 12 décembre dans les locaux de Pôle Emploi Sarlat pour un bilan second semestre 2016 et définition des objectifs 2017.

Ces réunions sont bien suivies par les partenaires et permettent l'articulation d'un plan d'action partagé, publié à destination des publics.

La MLPN organise ces actions ou participe à leur organisation.

(Voir en annexe 3 le compte rendu 2016)

Les objectifs d'un Espace Métiers Aquitaine

- Assurer un premier niveau d'accueil et d'information à l'ensemble des publics.
- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel adapté.
- Découvrir des secteurs et des métiers ignorés
- Mobiliser les employeurs et entreprises pour développer la connaissance des métiers et faciliter les liens avec le monde économique et les enjeux de territoire.
- Stimuler l'envie de formation en offrant aux publics un cadre agréable d'écoute, de soutien en diffusant des informations adaptées aux besoins identifiés.
- Rendre lisible et accessible l'offre de formation régionale, toutes voies confondues.
- Répondre à l'objectif de formation tout au long de la vie en donnant davantage de visibilité aux dispositifs existants (VAE, DIF...).

8/ Bourse de l'emploi

Action coordonnée localement, en lien avec Pôle Emploi, et avec les travaux de la Maison de l'emploi la Mission Locale gère une bourse de l'emploi.

Ce contact direct avec l'entreprise permet d'organiser et de développer la connaissance de l'équipe sur les besoins des entreprises locales au service des jeunes.

Bourse de l'emploi de la MLPN												
Postes à pourvoir collectés par la bourse de la Mission Locale	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Année 2015	76	38	139	80	52	92	39	78	99	19	16	7
cumulé		114	253	333	385	477	516	594	693	712	728	735
Année 2016	99	148	351	108	64	83	111	116	62	31	17	19
cumulé		247	598	706	770	853	964	1080	1142	1173	1190	1209
Comparaison évolution 15-16	63,00%											

Nous avons une augmentation de 63% du nombre de poste à pourvoir, avec 34% d'offres en plus. La diffusion de l'information de ces offres se fait sur le site internet de la MDE (www.mdepn.com), dans les parutions de la Mission Locale.

9/ Opérations apprentissage 2016 :

Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi:

- organisation d'un forum dédié à l'apprentissage le 8 juin
- affichage et mise à jour des offres d'apprentissage en continu
- travail concerté tout le long de l'année entre les CFA et les Mission Locales de Dordogne

Vous cherchez un contrat d'apprentissage?

Mercredi 8 juin 2016

UN MÉTIER un diplôme un revenu C'EST ÇA L'APPRENTISSAGE!

www.aquitaine-alternance.fr

Renseignements : **05 53 31 56 00**

Offres - Infos

Terrasson de 9h30 à 12h
Mission locale
58 av. Jean Jaures
(face à la gare)

Sarlat de 14h à 16h30
Mission locale
Place Marc Busson

Organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métière, les CFA de la Dordogne et la Maison de l'Emploi du Périgord Noir

Outre la journée traditionnelle de juin :

Organisation d'une présentation du dispositif de l'apprentissage, des filières de formation, des offres disponibles et un accompagnement à la recherche (notamment grâce à un appui aux techniques de recherche d'emploi.) le 29 septembre.

Près de 100 jeunes ont participé à la bourse de l'apprentissage

Il est à noter qu'en février 2011, une nouvelle convention a été signée entre les 5 Missions locales de Dordogne et les 8 CFA du 24. Elle est complémentaire à la précédente de 2008 et intègre le dispositif prépa (outil d'accès à l'apprentissage développé par le Conseil Régional d'Aquitaine)

10/ Gestion d'un parc de location de cyclomoteurs

6 mobylettes sont louées à la demande du public, directement auprès de la Mission Locale sur Sarlat ou Terrasson, suivant les disponibilités et les réservations.

Il y a eu vingtaine contrats de location d'une durée de deux semaines à 5 mois, essentiellement pour occuper des emplois.

A total en Périgord Noir une vingtaine de mobylettes sont à disposition sur 8 points : Belvès, Carlux, Montignac, Salignac, Sarlat, Thenon, Terrasson et Villefranche du Périgord.

11/ Participation à l'action régionale autour de la mobilité des jeunes



FEJ
FONDS
D'EXPERIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

En juillet 2014 la MLPN a répondu à un appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse intitulé « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » porté par l'ARML Aquitaine (Association régionale des missions locales)

Ce projet appelé « BOUGER TRAVAILLER » a pour objectif général « d'accroître la mobilité vers l'emploi des jeunes accompagnés par les ML en outillant les pratiques de diagnostic et d'accompagnement des conseillers, pour faire évoluer le regard des jeunes sur leur mobilité et leurs pratiques des déplacements ».

L'ARML a fait le choix de travailler avec l'association MOUVANCES, qui existe depuis 2008 et est issue d'une expérience d'auto-école associative. Elle œuvre pour l'essaimage d'actions à destination du public en formant les acteurs et les professionnels aux problématiques transversales des mobilités.

Ainsi, en 2016 la MLPN a :

- Réalisé plus 60 diagnostics mobilité des jeunes accompagnés permettant de faire le point sur leurs atouts, leurs freins et d'effectuer des préconisations pour accroître leurs capacités de déplacement
- Procuré un appui à l'utilisation de 2 roues pour des jeunes

12/ Participation et coorganisation d'actions emploi



La Mission Locale participe à des actions de promotion de l'emploi local à travers la mise en place de forums avec Pôle Emploi et la Maison de l'emploi. Ces journées au printemps sont l'occasion d'une rencontre directe avec les entreprises et les secteurs professionnels qui recrutent.

Au printemps 2016, entre Sarlat et Terrasson ce sont plus de 600 personnes qui se sont déplacées dont près d'un tiers de jeunes de moins de 26 ans .

Ainsi, avec ces forums la Mission Locale bénéficie d'un outil indispensable à la mobilisation de son public.

13/ Les jobs d'été

Dans le cadre de l'opération nationale menée par le Ministère Jeunesse et sports en partenariat avec les BIJ/PIJ, les relais de service public, Pôle Emploi et l'Espace Saisonniers, la Mission Locale a organisé une journée qui s'est déroulée simultanément le 20 avril 2016 sur neuf points en PN à : Sarlat, Terrasson, Salignac, Hautefort, Montignac, Belvès, Thenon, Saint Martial de Nabirat et Villefranche du Périgord . 170 jeunes ont participé.



Etaient proposées :

- Plus de 80 offres d'emploi dites « jobs d'été » en PN étaient proposées à cette occasion,

La particularité de cette édition 2016 était le partenariat mis en place avec l'espace saisonnier, l'association Infodroits. Une quinzaine de futurs saisonniers ont pu assister à 2 présentations orales concernant le droit du travail et les risques professionnels. Infodroit est resté toute la journée à disposition du public afin de répondre aux questions juridiques.

14/ Permanences cantonales

Affichage à l'avance des dates de permanences avec une fiche explicative à disposition dans les mairies, auprès de relais partenaires.

Sur 2016, nous avons effectué sur le Périgord Noir plus de 150 permanences.

15/ Accompagnement des jeunes placés sous-main de justice

Nous nous sommes associés au niveau départemental avec les Missions Locales de Dordogne dans le cadre d'une action pour les jeunes sous-main de justice en partenariat avec le SPIP 24 (service pénitentiaire d'insertion et de probation)

16/Participation à l'outil formation en Périgord Noir avec un volet alternance.

Une plateforme de formation (un espace de formation interprofessionnelle pour la performance du bâtiment, la transmission des savoir-faire et le développement de l'alternance) a vu le jour sur Sarlat en début 2013.

Depuis, la Mission Locale participe à la mobilisation du public sur cette opportunité locale en organisant un recrutement coordonné.

La programmation régionale contribue à la mise en place d'une véritable filière de formation autour du bâtiment (consacrée à la transmission des savoirs faire dans la restauration du patrimoine) en Périgord Noir avec notamment l'articulation de période de préqualification.

17/ Participation à la plateforme des décrocheurs mise en place en Périgord Noir par l'éducation nationale

18/ Intervention auprès de classes « terminales » au sein du lycée de Sarlat : techniques de recherche d'emploi et information alternance....

19/ Participation aux travaux de la convention territoriale globale signée entre la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et la CAF sur les thèmes : de la jeunesse, de l'insertion professionnelle/formation et sur le logement.

20/ Poursuite de l'expérimentation : Projet de colocation

Pour tenter de répondre au besoin de logement, Dordogne Habitat et la Mission Locale du Périgord Noir ont défini un projet de colocation sur la résidence du Pouget proche de l'Ifas (Ecole d'aide-soignante) et sur la résidence de la Trappe à proximité de la plateforme de formation installé à Sarlat.

Dordogne Habitat réserve 2 logements de type 6 à un public identifié par les partenaires.

Ces jeunes seront directement locataires de Dordogne Habitat, avec un loyer mensuel entre 150€ et 170 € ouvrant droits à l'APL selon leur situation individuelle. La durée correspond au temps de la formation.

Dordogne Habitat prend en charge les travaux d'adaptation des logements, de rafraîchissement et l'équipement de la cuisine (frigorifère, gazinière).

La Mission Locale du Périgord Noir a recherché les financements pour l'équipement mobilier des logements auprès de la CAF de la Dordogne, de la commune de Sarlat, de l'intercommunalité, des clubs service de Sarlat (le Lions Club et le Rotary).

Le dispositif existe depuis août 2012.

A la fin 2016, nous avons comptabilisé plus d'une cinquantaine de demande cumulée.

A la fin 2016, les 8 chambres sont occupées et des demandes d'intégration sont en cours.

16 - 25 ANS
Je suis en :
*Formation
*Alternance
*Apprentissage

**Me loger à moindre coût à Sarlat
C'EST POSSIBLE !**

Colocation :
(bail individuel)
À moins de 170 € /mois
Charges et chauffage compris

INFOS :
Mission Locale
du Périgord Noir
05 53 31 56 00

mission locale Périgord Noir
DORDOGNE HABITAT
Habitat à loyer modéré

Au-delà des élèves aide-soignante, l'accès à la colocation peut être ouverte pour une entrée en formation de minimum 3 mois, en stage ou pour un contrat en alternance.

La Mission Locale est titulaire des compteurs des fluides et les refacture aux colocataires .

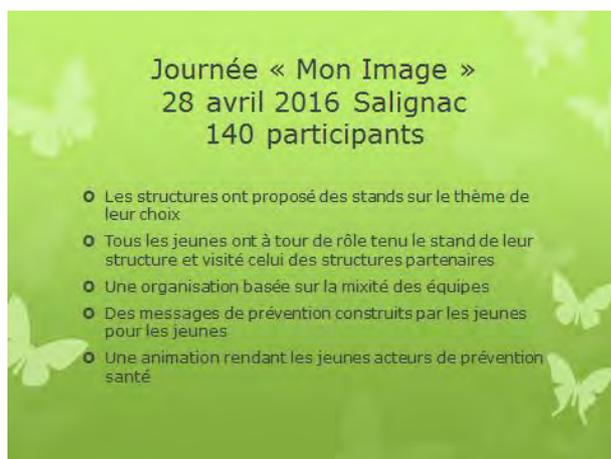
24/ Volet SANTE

En 2016, nous avons conforté notre **partenariat avec la CARSAT** :

- en poursuivant les permanences d'accueil pour les jeunes qui peuvent rencontrer les assistances sociales Carsat sur Terrasson et Sarlat.
- en décentralisant sur Thenon des séances d'information coanimées.

Nous avons pu mettre en place une **convention avec l'hôpital de Sarlat dans le cadre de l'EMPASS : équipe mobile de la permanence d'accès aux soins**. L'équipe de l'EMPASS peut ainsi recevoir des jeunes à la ML et sur certains lieux hors Sarlat.

Mise en place de l'action santé partenariale autour de l'image de soi : Journée Mon Image du 28 avril



Partie 3 : Rapport financier 2016

A. Le compte de résultat 2016

PRODUITS D'EXPLOITATION 2016 par rapport à 2015							
avec historique des années 2012, 2013 et 2014							
	2016	2015	Variation entre 2016 et 2015		2014	2013	2012
PRODUITS DES PARTENARIATS							
Communautés de Communes	94 468	86 072	8 396	9,75%	96 163	82 775	81 743
Conseil Départemental 24	31 000	31 000	0		31 000	31 000	31 000
Conseil Régional Nlle Aquitaine	117 730	117 730	0		117 730	117 730	117 730
Conseil Régional Alternance		15 429	-15 429		2 571		
C.R. (réseau nlle chance)							3 911
Etat, convention pluriannuelle d'objectifs	243 913	252 359	-8 446		252 754	244 559	244 559
Etat, Emploi avenir	21 986	35 195	-13 209		40 753	26 378	
Etat, Garantie jeune	78 720	73 920					
Agence régionale de santé	8 000	8 000	0		7 334	666	
Pôle Emploi	57 598	48 401	9 197	19,00%	42 090	42 090	42 090
Fonds Social Européen EMA	33 612	33 612	0				
Fonds Social Européen					8 265	11 488	11 385
Accord A.N.I. "décocheurs"		7 500	-7 500		26 850	16 200	23 700
Mairie - Expérimentation logement							8 400
sous-total produits des partenariats	687 027	709 218	-22 191	-3,13%	625 510	572 886	564 518
AUTRES PRODUITS							
Indemnités journalières	1 443	9 760	-8 317		1 834	2 696	7 514
Remboursement frais de formation	4 782	4 303	479		10 355	8 937	7 677
Expérimentation logement (fluides)	1 824	2 821	-997		3 792	1 667	69
Aides à l'emploi	7 451	5 997	1 454		4 014		
Assistance administrative EEET	3 641		3 641				
Prestations pour le F.E.J.	2 900		2 900				
Divers	614	976	-362		2 270	632	1 068
sous-total autres produits	22 654	23 857	-1 202		22 265	13 932	16 328
TOTAL PRODUITS	709 681	733 074	-23 393	-3,19%	647 775	586 818	580 846
Neutralisation fonds dédiés							
FIPJ	0	3 926	-3 926		3 925	3 435	3 491
Permis de conduire			0			250	30 240
	<u>709 681</u>	<u>737 000</u>	<u>-27 319</u>		<u>651 700</u>	<u>590 503</u>	<u>614 577</u>

CHARGES D'EXPLOITATION 2016 par rapport à 2015

avec historique des années 2012, 2013 et 2014

	2016	2015	Variation entre 2016 et 2015		2014	2013	2012
FRAIS GENERAUX							
Convention MDEPN - EMA FSE	33 612	33 612	0				
MDEPN - participation achat véhicule jumpy	3 000		3 000				
MDEPN - bourse logement site		4 000	-4 000				
Loyer et charges locatives	43 347	40 266	3 081	7,65%	39 504	39 117	37 112
Frais de Déplacements	29 266	34 019	-4 753	-13,97%	35 122	29 354	22 278
Téléphone, fax, internet	8 874	9 233	-359	-3,89%	9 515	9 192	8 895
Fournitures et Documentation	17 168	13 158	4 010	30,48%	15 032	13 131	12 380
Honoraires E.C. et C.A.C.	9 793	9 453	340	3,60%	9 399	9 054	9 046
Achat prestations informatiques	6 477	4 087	2 390	58,47%	5 134	4 767	5 839
Divers et autres charges	21 520	21 897	-377	-1,72%	31 488	22 935	19 726
Action spécifique réseaux nouvelle chance			0		806	1 688	5 920
Action FIPJ	1 090		1 090				
Action expérimentation logement	3 862	4 543	-681	-14,99%	3 164	2 926	7 397
Action pour les jeunes			0		470		1 469
Action pour les jeunes - Garantie Jeunes	10 517	16 051	-5 534				
sous-total Frais généraux	188 526	190 319	-1 793	-0,94%	149 634	132 164	130 062
FRAIS DE PERSONNEL							
Salaires Bruts	350 529	359 317	-8 788	-2,45%	327 533	298 834	290 947
Tickets restaurants	7 577	7 425	152	2,04%	6 814	6 471	5 923
Charges Sociales	131 882	133 619	-1 737	-1,30%	130 876	114 226	111 750
Charges Fiscales	21 358	20 919	439	2,10%	18 844	30 910	28 863
sous-total Frais de personnel	511 346	521 280	-9 934	-1,91%	484 067	450 441	437 483
TOTAL CHARGES	699 872	711 599	-11 727	-1,65%	633 701	582 605	567 545
Neutralisation fonds dédiés							
FIPJ		3 920			3 903	2 762	3 484
PERMIS					21 449	1 120	9 193
	<u>699 872</u>	<u>715 519</u>			<u>659 053</u>	<u>586 487</u>	<u>580 222</u>

RESULTAT 2016 par rapport à 2015
avec historique des années 2012, 2013 et 2014

	2016	2015	variation entre 2016 et 2015		2014	2013	2012
Produits d'exploitation	709 681	733 074	-23 393	- 3,19%	647 775	586 818	580 846
Charges d'exploitation	699 872	711 599	-11 727	- 1,65%	633 701	582 605	567 545
Résultat d'exploitation	9 809	21 475	-11 666		14 074	4 213	13 301
dotations aux amortissements	3 864	3 285	579		2 485	4 161	3 649
dotations prov.risques s/subventions							
dotations prov.indemn.fin de carrière	569	2 773	-2 204		3 583	2 979	2 737
charges financières							
charges exceptionnelles			0		827	400	
charges hors exploitation	4 433	6 058	-1 625		6 895	7 540	6 386
produits financiers	1 446	1 650	-204		1 205	1 904	2 062
reprise prov.risque FSE			0				
produits exceptionnels							
produits hors exploitation	1 446	1 650	-204		1 205	1 904	2 062
Résultat Net	6 822	17 067	-10 245		8 384	-1 423	8 977

B. Le bilan au 31 décembre 2016

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF	2016	2015	PASSIF	2016	2015
Immobilisations nettes	3 568	7 432	Fonds Associatif	145	128
			RESULTAT 2016	531	464
Subventions à Recevoir	98 940	84 581	-	6 822	17 067
-			-		
35			Provisions	30 331	29 762
Conseil Régional solde 2016 30%	319		Réserve indemnités fin de carrière	30	
Conseil Général solde 2016 20%	6 200			331	
Convention MAD EEET	3 641				
	20		Fonds dédiés FIPJ	3 802	3 802
FSE 2015/2016-PART 2015 EMA solde	168		(FIPJ et Permis FAJ)		
	33		-		
FSE 2015/2016-PART 2016 EMA	612		Fournisseurs	29 442	30 350
			Assoc. MDEPN	9 265	
			Bataillon	1 872	
			Loyer TERRASSON	9 072	
Autres créances	7 442	4 366	Similo	1 123	
			Plato	840	
Divers à récupérer	504		Commissaire aux Cptes	3 000	
Tickets restaurant	3 243		Kpar3	623	
Formation UNIFORMATION remboursement	2 215		Divers (dont FAJ 1060 ")	3 647	
Aide embauche salariés	1 000		Autres dettes	67 224	37 612
Avoir Fournisseur	480				
				33	
			Covention MDEPN - EMA FSE 2015	612	
				33	
			Covention MDEPN - EMA FSE 2016	612	
			-		
			Provision Congés Payés	42 044	38 845
			-		
Trésorerie	273	258	Organismes sociaux et fiscaux	45 776	43 973
	758	035			
Charges constatées d'avance	4 864	3 461	Produits constatés d'avance	17 600	28 000
TOTAUX	388	357	TOTAUX	388	357
	572	875		572	875

C. Le budget prévisionnel 2017

Produits	TOTAL en €	% du TOTAL des Produits
TOTAL DES SUBVENTIONS	0,00	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	668 609,00	
TOTAL SUBVENTIONS ETAT	321 913,00	47,27%
Subventions ministère emploi (DIRECCTE)	243 913,00	
ANI		
Expérimentation Garantie Jeunes	70 000,00	
Accompagnement Emploi d'avenir	8 000,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES ORGANISMES PUBLICS	54 381,00	7,99%
Conv locale Pôle Emploi	54 381,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	242 815,00	35,66%
Conseil Régional	117 730,00	
Subvention 1er volet	82 411,00	
Subvention de fonctionnement volet 2	35 319,00	
Conseil Général	31 000,00	
Subventions	31 000,00	
Communes	0,00	
Subventions	0,00	
Etablissements publics de coopération intercommunale	94 085,00	
Autres Etablissements publics locaux (CCASÀ)	0,00	
TOTAL DES APPORTS DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPHÀ)	0,00	
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	49 500,00	7,27%
FSE EMA	31 500,00	
FSE accomp EAV	18 000,00	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l'année)	8 000,00	1,17%
Etat ARS	8 000,00	
Région	0,00	
Autres collectivités ou EPCI	0,00	
Autres organismes publics ou privés		
FONDS GERES POUR COMPTE D'AUTRUI (FIPJÀ .)	-	0,00%
Rémunération des frais de gestion	0,00	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 900,00	0,28%
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	0,00%
TRANSFERT DE CHARGES	2 500,00	0,37%
produits des contrats aidés (ASP)	2 500,00	
autres transfert de charges (conv administrativeõ)	1 900,00	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	681 009,00	100,00%

<h1>Charges</h1>		<i>TOTAL en €</i>	% du total des Charges
ACHATS		2 500,00	0,37%
606400	Energie (électricité)		
606300	Fournitures de bureau et informatique autres achats	2 500,00	
SERVICES EXTERIEURS		55 830,00	8,20%
613;614	Sous traitance générale redevances de crédit bail location de locaux, charges locatives, loyers garages location GJ	45 000,00 5 400,00	
6156;61553	location de matériels et autres	330,00	
616	entretien et maintenance	2 800,00	
6183;6185;6186	616 primes d'assurances études et recherche relative à la gestion divers, documentation, frais de colloques, séminaires	1 400,00 900,00	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		127 579,00	18,73%
621	Personnel extérieur à l'entreprise (intérim)	3 200,00	
622	Prestations de service (pour l' EMA et MAD Mairie de Sarlat)	37 000,00	
6226	rémunération d'intermédiaires et honoraires	9 400,00	
623	information, publication	9 746,00	
6251	transport de biens, transport collectif du personnel déplacements, missions, réceptions Frais de déplacement GJ	30 000,00 3 000,00	
62601	6251 frais postaux	4 500,00	
626	626 frais de télécommunication	9 200,00	
6275	6275 Services bancaires et assimilés Dons spécifiques effectués aux jeunes (FIPJ,FAJ, dépenses santé)	1 000,00	
628	628 autres postes de charges de fonctionnement	7 200,00	
628 bis			
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES		31 700,00	4,65%
	Taxe sur salaires	22 000,00	
	Participation à la formation professionnelle continue	9 700,00	
	autres impôts et taxes (1% logement,)	-	
CHARGES DE PERSONNEL		463 400,00	68,05%
	salaires bruts de la structure	343 333,00	
	indemnités et avantages divers (chèques resto)	7 500,00	
	charges patronales (URSSAF+retraite+assedic...)	125 000,00	
	Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	-	
	Autres charges de personnel (médecine travail, mutuelles)	900,00	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			0,00%
651	651 redevance brevet	-	
CHARGES FINANCIERES		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00%
	<u>Dotation aux amortissements</u> <u>Dotations aux provisions</u> dotation pour provision indemnité départ à la retraite dotation pour contentieux salariaux dotation pour travaux dotation pour autres risques et charges	-	
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		681 009,00	100,00%

Partie 4 : Les orientations 2017

- 1) Avenant 2017 de la CPO 2015/2018 (convention pluriannuelle d'objectif) avec les services de l'Etat
- 2) Mise en place du PACEA (parcours d'accompagnement à l'emploi et à l'autonomie).
- 3) Suivi du pilotage du dispositif des emplois d'avenir en Périgord Noir.
- 4) Poursuite du dispositif Garantie Jeunes en Dordogne et en Périgord Noir.
- 5) Mise en place du contrat d'objectif 2017 avec le Conseil Régional d'Aquitaine
- 6) Poursuite de la convention locale de partenariat renforcé 2015/2017 avec Pôle Emploi
- 7) Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- 8) Poursuite de la bourse de l'emploi et de ses déclinaisons
- 9) Co organisation et participation aux actions autour de l'orientation et de la promotion des métiers en lien avec le plan d'action de l'EMA 2017
- 10) Poursuite d'un plan d'action concerté avec les partenaires santé
- 11) Mise en place de la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 et la question de l'Orientation : arrivée d'un certain nombre de changements et nouveautés notamment création du conseil en évolution professionnelle (CEP) et du SPRO (service public régional de l'orientation.)
- 12) Participation aux travaux du projet de résidence habitat jeunes sur Sarlat et foyer soleil en Périgord Noir
- 13) Les 5 ML du 24 ont répondu ensemble à un appel à projet avec la Fondation Orange. Nous mettons en place avec l'appui de la fondation des ateliers sur la bonne utilisation du web2.0 débouchant sur l'obtention d'un passeport numérique.

ANNEXES :

Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration de la MLPN _____ 34

Annexe 2 : Bilan GJ 2015/16 _____ 35

Annexe 3 : Bilan 2016 EMA _____ 41

Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration de la MLPN

Collège des élus des collectivités territoriales	CONSEIL D'ADMINISTRATION MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR
Monsieur ROUSSET	Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur PEIRO	Président du Conseil Départemental de la Dordogne
Monsieur DE PERETTI - Président	Maire de Sarlat - Pdt CC du Sarlat Périgord Noir
Monsieur ALARD	Maire de Carlux
Monsieur SIX	Maire de St Cyprien
Monsieur MONTORIOL	Maire du Bugue
Monsieur BOUSQUET	Maire de Thenon - Conseiller Départemental - Pdt Com com Terrassonnais en PN Thenon Hautefort
Monsieur DELMON	Maire de Terrasson
Madame ANGLARD	Conseillère Départementale
Collège des services de l'Etat	
Madame BAUDOIN CLERC	Préfète de la Dordogne
Madame JACOB	DIRECCTE UT Dordogne
Madame WEBER ZYWOTKIEWICZ	Députée Territoriale Pôle Emploi
Madame NOTTER	DIRECCTE Aquitaine
Monsieur PORTE	DDT
Monsieur PIRON	DDCSPP
Madame LAPORTE	Inspecteur académique
Monsieur WAQUEZ	AFPA Dordogne
Collège des partenaires économiques et sociaux	
Monsieur FAUVEL	Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Monsieur GOURAUD	Président de la Chambre de Métiers de la Dordogne
Monsieur GRANGER	Président de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Monsieur CHATENOU	Président de l'Association Interprofessionnelle du Sarladais
Madame VALETTE	Représentante de l'association Pays du Périgord Noir
Monsieur BOURDET	Union Départementale des Organisations Syndicales Représentatives des Salariés
Madame BOURRA	Président de l'Association Interprofessionnelle du Terrassonnais
Madame VERDIER	Représentant le Président de l'Espace Economie Emploi de Terrasson
Collège des associations et organismes concernés par les jeunes	
Monsieur THIBAL MAZIAT	Président de la Caisse d'Allocations Familiales
Monsieur CORA	Président de l'Association ITINERANCE
Monsieur MANCHON	Président du Club Athlétique de Sarlat
Madame BOUTHIER	Présidente du GRETA DORDOGNE
Monsieur THEIL	Président de l'Amicale Laïque de Sarlat
Monsieur CLOUP	Représentant La MDEPN
Madame MANGIER	Présidente de l'association Temps Jeune
Madame PENICHON	Présidente d'Intermid 24
Monsieur DUPUIS	Président de l'AJST



Annexe 2 : Bilan Garantie Jeunes en Périgord Noir Promotions entrées en 2015 - Sorties en 2016

Mise en œuvre du programme : **1^{er} février 2015**

Durée de l'accompagnement : **12 mois**.

Nombre de jeunes entrés sur le programme en 2015 : **66 jeunes** ; objectif d'entrées **86** soit 76 % de réalisation

Nombre de sorties du programme en 2016 : **66 jeunes**

Nombre de sorties anticipées : **10 jeunes** (3 déménagements, 3 abandons, 2 radiations pour non respect des engagements, 1 accès au RSA, 1 situation autre)

Nombre d'accompagnement 12 mois : **56 jeunes**

Nombre de sorties positives : **33** (sur 56 jeunes soit **59% de sorties positives**), constatées **au jour de la sortie** du dispositif (*Le jeune est en emploi, en formation initiale ou continue, ou a effectué 80 jours d'expériences professionnelles [emploi ou immersion en entreprise]*).

- 1- Emploi : **14**
- 2- Formation professionnelle qualifiante ou diplômante : **5**
- 3- Cumul de 80 jours d'expériences professionnelles : **14**

2 jeunes ont bénéficié d'une prolongation d'accompagnement ; l'une pour un retour en formation initiale, l'autre pour achever une formation qualifiante.

Permis de conduire	
à l'entrée dans le dispositif	
B - Véhic.de - de 10 places	25
Pas de permis	21
U - Code	6
W - Attestation sécurité routière	3
X - Brevet sécurité routière	24
Y - Permis en cours	5
Total général	66

Profils des jeunes entrés en 2015

Niveau (scolaire)	18-21		22-25		total	%
	F	H	F	H		
Niveau IV validé IV	3		1	1	5	8%
Niveau IV validé V	1			1	2	3%
Niveau IV autre	1		1	2	4	6%
Niveau V validé V	5	6	3	3	17	26%
Niveau V autre	3	2	1	2	8	12%
Niveau V bis	8	10	2	2	22	33%
Niveau VI	1	6		1	8	12%
Total général	22	24	8	12	66	100%

83 % des jeunes entrés en Garantie Jeunes en 2015 ont un niveau V et infra.

Logement :

30 jeunes ont eu accès à un logement autonome au cours du programme. Cela comprend aussi bien les jeunes qui ont pris un logement « temporaire » pour la durée du programme (co-location de la ML, ou logement de transition) que les jeunes qui se sont installés de manière plus durable.

Type hébergement	
à l'entrée dans le dispositif	
hébergement nomade	1
hébergé par amis	8
hébergé par famille	3
hébergé par parents	27
logement autonome	26
sans hébergement	1
Total général	66

Mobilité :

Moyen de locomotion à l'entrée dans le dispositif	
Aucun	32
Automobile	19
Autre	1
Cyclomoteur	13
Moto (+ de 50 cm3)	1
Transport en commun	4
Vélo	1
Total général	66

Près de la moitié des jeunes n'ont aucun moyen de transport.

Au cours de leur période d'accompagnement : 11 jeunes ont obtenu leur code et 7 leur permis B

Au vu des diagnostics « mobilité » effectués au cours du programme, il ressort que les jeunes déclarent avoir les compétences nécessaires à l'exercice de leur mobilité. En revanche, les freins majeurs se situent au niveau de l'appréhension de ce qui est inconnu (peur des lieux et des personnes inconnues) et des moyens financiers (difficultés à financer assurances, carburant, entretien et/ou réparation du véhicule).

Une intensité des contacts plus importante que dans d'autres dispositifs :

Nature des contacts	Nb
Atelier	1951
Courrier	43
Email	13
Entretien individuel	1155
Entretien partenaire	23
Information Collective	64
Médiation	6
SMS	650
Téléphone	233
Visite	59
Total général	4197

Nombre moyen de :63 contacts par jeune au cours du programme, pour moyenne habituelle de 7 contacts par jeune en suivis à la ML.

Une moyenne de 17 entretiens individuels pour chaque jeune en plus des ateliers, avec une moyenne de 29 ateliers par jeune (principalement dans la phase collective).

Suivi post-dispositif

Meilleure situation obtenue six mois après la sortie

Catégorie de situation	Nb Jeunes	%
Emploi durable	4	21,1%
Emploi non durable	13	68,4%
Formation	2	10,5%
Total général	19	100,0%

Calculé sur

la base des 33 jeunes ayant effectués 12 mois d'accompagnement, sortis en juin 2016

Situations actives pendant le programme : 224		Nbre de situations
Emploi 96	Apprentissage	2
	CDD insertion	15
	CDD temps partiel	20
	CDD temps plein	18
	CDD saisonnier	6
	Emploi d'avenir non marchand	2
	CDD intérim	33
Formation 35	Plan régional de formation	7
	Divers retour formation initiale	27 1
Immersion 93	PMSMP	93

Evaluation qualitative

Rappel des principes de la GJ en phase d'expérimentation

Principes d'action : Workfirst

Un accompagnement global, intensif et renforcé vers et dans l'emploi pour faciliter l'accès à l'autonomie.

Public cible :

Jeune 18-25 ans
NEET (ni en Emploi, ni en Formation, ni en stage)
Vulnérable
Difficulté économique
Mobilisable vers l'emploi
Prêt à s'engager sur 12 mois.

Dans le rapport intermédiaire du comité scientifique d'évaluation de la Garantie Jeunes, l'annexe 3 produit une étude sociologique et une évaluation qualitative du dispositif et de ses effets sur les parcours des jeunes. Nous partageons un grand nombre de ces constats. Bien qu'une telle étude ne puisse être reproduite à l'échelle de notre territoire, nous vous proposons ici de partager quelques visions du dispositif à travers la grille de lecture de ce rapport.

Globalement, émergent **3 types d'effets du dispositif sur les parcours de jeunes**. Pour chacun, nous vous proposerons quelques vignettes illustrant les parcours des jeunes.

1- L'insertion professionnelle :

Pour ces jeunes, le dispositif collait bien à leurs besoins. Ce sont ceux qui se sont lancés dans une dynamique d'emploi et/ou de formation et qui à l'issue ont le sentiment de pouvoir s'en sortir. Ils ont pris conscience des possibilités réelles du marché du travail et tentent de s'adapter à celles-ci en s'emparant des outils apportés par l'accompagnement et les interventions des partenaires sur les situations personnelles et professionnelles (logement, ressources, accès aux droits, ...).

Ils accèdent à des emplois faiblement qualifiés dans les domaines de la manutention, préparation de commandes, production agro-alimentaire ou de la propreté. Beaucoup sont entrés dans le circuit de l'interim.

Un accès à l'emploi donc, mais souvent précaire. Les formes d'emplois auxquels ils accèdent sont à l'image du marché du travail, avec un grand volant de précarité.

Souvent cela concerne ceux qui ont déjà un premier niveau de diplôme et/ou permis.

L'obtention d'une certification quelle qu'elle soit est toujours porteuse d'un sentiment de fierté et renforce l'estime de soi. C'est un vecteur de reconnaissance personnelle, d'intégration sociale, une source de fierté. C'est un premier entraînement à la réussite.

Kylian : au démarrage du programme, ce jeune était en fort décalage avec un comportement très infantile. Canalisé par la phase collective, il a multiplié les périodes d'immersion et d'emploi avec plus ou moins de succès. Il s'est montré très persévérant. Au sortir du programme, il était en formation qualifiante en logistique et depuis enchaîne des missions d'interim. A son entrée, il était déjà très demandeur d'un accès à l'autonomie et à un logement, sa mère quittant la région et lui, refusant de la suivre. Il a donc été accompagné rapidement pour l'accès à un logement autonome.

Javier avait vécu ses premières expériences professionnelles comme des échecs. Titulaire d'un CAP boulanger il n'avait pas trouvé de travail dans ce domaine et avait abandonné son contrat d'apprentissage de magasinier. Il s'est servi de la Garantie Jeunes pour se remettre le pied à l'étrier et obtenir son permis. Le collectif a été un temps de mobilisation, de cadrage, de reprise d'habitudes de travail. Il a utilisé les PMSMP pour se faire connaître. L'entreprise qui l'emploie actuellement en CDI, l'a accueilli en stage 2 semaines, lui a signé un CDD de 4 mois puis un CDI. Désormais, il recherche un logement près de son lieu de travail.

2- Préparation sociale à l'emploi :

Ce sont des jeunes en cours d'accès à l'emploi, ceux qui n'ont pas transformé l'essai durant les 12 mois mais qui ont des clés pour poursuivre, qui ont amorcé leur accès à l'autonomie, mettant à profit cette période pour résoudre ou commencer à résoudre des difficultés personnelles.

Le dispositif leur a permis de se préparer à accéder à un emploi, notamment à travers les périodes d'immersion et la phase collective.

Cette phase collective est un espace de socialisation et d'intériorisation des normes sociales (dans l'interaction entre pairs et avec les conseillers). C'est aussi un espace de développement de ses capacités à agir, de la confiance en soi. Elle impulse la réorganisation des rythmes de vie. C'est un apprentissage des règles du monde du travail.

Les périodes d'immersion, les rencontres avec des chefs d'entreprises, des responsables de recrutement permettent d'intégrer les normes du marché du travail, de s'éprouver, de mieux se connaître dans la confrontation avec la réalité.

Focus sur le permis de conduire :

Un difficile accès au permis de conduire. Au-delà des difficultés financières, imparfaitement comblées par l'allocation et les éventuelles aides de Pôle Emploi, beaucoup de jeunes éprouvent une réelle difficulté à entamer la démarche et à obtenir le permis de conduire.

La mise en situation d'examen génère beaucoup d'appréhension, voir de panique. La mobilisation qu'exige la préparation du code et/ ou de la conduite prend une place telle qu'elle rend parfois cette préparation incompatible avec d'autres démarches.

Harmony n'a pas de solutions d'emploi au jour de la sortie du programme. Elle a utilisé son parcours Garantie Jeunes pour se donner le choix d'un emploi qui pourrait lui plaire. Elle voyait son parcours comme une opportunité de se tester, de découvrir de nouvelles activités. Ce qu'elle a fait, avec des PMSMP plus ou moins concluantes, dessinant des ajustements de comportement à mettre en œuvre. Elle a réalisé plus de 80 jours de mises en situations professionnelles, dont un CDD de 2 mois dans la grande distribution.

Elle appréhendait beaucoup sa sortie du programme et la fin de l'allocation. Moins de 3 semaines après sa sortie du programme, elle a accepté un emploi de 6 mois dans la restauration, ce qu'elle rejetait à son entrée, alors qu'elle est formée dans ce domaine. Bien qu'actuellement en emploi, elle passe au moins une fois par semaine à la ML.

Rémi habitait à 25 km de Terrasson. Il s'est toujours débrouillé pour être présent en phase collective en prenant le bus scolaire ou son vélo. Au départ, il se disait perdu. Ouvert à toutes les propositions mais ne parvenant pas à se fixer sur quoi que ce soit. Il a multiplié les périodes de stage, dans des domaines très divers, avec de bonnes appréciations de la part des employeurs mais rien ne se concrétisait. Il a obtenu son permis B.

Quelques semaines avant la fin du parcours, sa maman a décidé de quitter la région. Ceci fut un déclencheur pour mettre en œuvre son propre projet de vie : vivre à Bordeaux. Il est parti s'y installer. Il est actuellement en formation de croupier à Bordeaux.

3-Les parcours empêchés :

Les formes d'empêchements subies peuvent être d'ordre physique, psychique, social et/ou économique.

Cela concerne souvent les jeunes les moins dotés scolairement, désaffiliés, ayant déjà vécu ou vivant des situations de grande exclusion.

Ils ont très peu mis en œuvre les périodes de stage et/ou ont eu très peu d'expériences professionnelles au cours des 12 mois. Ce sont des jeunes qui n'ont pas pu se saisir complètement du dispositif pour lesquels il n'y a pas eu d'adhésion durable au dispositif. Le désengagement s'amorce pendant la phase individuelle (aucune sortie ou abandon n'ont été constatés pendant les 10 semaines de collectif).

Dans tous les cas, la qualité des relations établies avec le binôme de conseillers et l'institution jouent un rôle essentiel. L'ouverture et la disponibilité de l'ensemble des services et des acteurs de la ML forment un lien, facteur de confiance qui aide à avancer, chacun à son rythme.

Le fonctionnement dans l'urgence, la recherche de solutions de crise, le poids des difficultés rencontrées les rend peu disponibles pour la recherche d'emploi, et au maintien d'un effort dans la durée en matière de présence, de concentration et d'autonomisation.

Focus sur la santé :

En particulier chez les jeunes subissant ce type de trajectoire, mais aussi à l'échelle de l'ensemble des publics accompagnés dans ce dispositif, nous constatons une forte prévalence des problématiques de santé pour ces jeunes et/ou leurs proches. La faiblesse du territoire en terme de réponses dans ce champ vient accroître la difficile résolution de ceux-ci.

Sur le Sarladais, nous avons très souvent recours aux services de la Permanence d'Accès Aux Soins (PASS) de l'hôpital de Sarlat.

Pour les jeunes de très bas niveau et/ou cumulant des difficultés familiales et sanitaires, le principe du Workfirst ne peut suffire à améliorer leurs situations. Il n'est pas adapté pour prendre en charge la pluralité et la complexité de leurs parcours. Leur prise en charge ne saurait se réduire à un accompagnement vers l'emploi. Le suivi global et individualisé et partenarial des missions locales vers l'insertion sociale et professionnelle constitue un mode d'accompagnement plus adapté à leurs besoins.

Pour Charly le poids de sa famille corrélé à ses problématiques de santé l'ont conduit à moyen terme vers un désengagement.

Bien que titulaire d'un CAP, le cumul des difficultés sanitaires, sociales et familiales l'a empêché d'avancer autant que nous aurions espéré. Malgré un début de parcours très prometteur, il s'est essouffé face à la ténacité qu'exige la recherche d'emploi. En parallèle, il était très sollicité pour rendre service à sa famille, autant en terme de temps disponible, qu'en terme financier. Toutefois, l'amorce d'une démarche de soins dans le courant du parcours nous laisse espérer des avancées dans le futur.

A son entrée en GJ, Max était en situation instable du point de vue de la subsistance, du logement, de ses relations amicales, familiales et dans son rapport à la justice. Il est donc entré sur le dispositif afin d'accéder à une certaine stabilité. Ne manquant pas d'énergie, il a fait, au début, beaucoup d'efforts pour se conformer autant que possible aux attentes du programme.

Malgré l'amorce d'une phase de stabilisation, avec un retour chez sa mère. Max n'a pas tenu sur la durée changeant régulièrement d'hébergement, se remettant en action en fonction des échéances qui le poursuivaient.

Ce que les jeunes disent de la Garantie Jeunes

Je me suis ouvert aux autres grâce au collectif et maintenant j'ai MOINS peur d'aller vers les autres.

O.R dit l'importance du cadre, se lever, être à l'heure. Ce qu'il ne faisait pas auparavant. Pour lui le maintien de la motivation grâce à l'accompagnement intensif et régulier.

Apport sur la confiance en soi.
Définitions d'objectifs.
Est davantage prêt à suivre une formation qualifiante

M.D. estime avoir plus confiance en lui, mieux connaître les entreprises et être plus autonome dans ses démarches.
Il a accédé à un logement autonome et la Garantie Jeunes l'a aidé à le conserver.

La Garantie Jeunes m'a permis de prendre confiance en moi, d'avoir une meilleure estime de moi, ce qui m'a aidé à avancer. J'ai eu des difficultés à me déplacer et donc à faire mes stages. Maintenant je pense être en mesure de me "pencher vers l'avenir" et de concrétiser des projets (CDI, permis et logement). Je n'ai plus que quelques heures de conduite à faire pour finaliser mon permis.

Il a gagné en autonomie et en confiance en soi. Il se sent plus à l'aise avec la valorisation de son parcours auprès des entreprises.
Il a pu effectuer des réparations sur son scooter. Il aurait eu besoin d'un peu plus de temps en Garantie Jeunes pour concrétiser le travail fait.



Annexe 3 :

Espace Métiers du Périgord Noir

**Bilan de l'année 2016
et
Objectifs du 1^{er} semestre 2017**

*« Accueillir, informer et orienter tous les publics
quelque soit l'âge, le statut, la zone géographique,
de manière anonyme et gratuite sur toutes les
questions de la vie professionnelle »*



LEMA du Périgord Noir fait partie du réseau des 36 Espaces Métiers Aquitaine (12 projets de déploiement sont en cours).

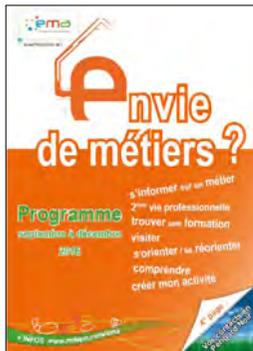
Avec la mise en place de la région Nouvelle Aquitaine, une homogénéisation de l'offre est prévue notamment avec le réseau existant.

Pour le 2^{ème} semestre 2016, LEMA du Périgord Noir, sur Sarlat et Terrasson, continue de proposer une offre de service diversifiée. La mobilisation sur un large partenariat et les complémentarités opérationnelles sont les principaux points d'effort.

1. A Sarlat et Terrasson, les deux espaces d'accueil et de documentation en libre service comprennent
 - Des informations thématiques
 - Des ouvrages pour accompagner le public dans la collecte d'informations utiles pour sa vie professionnelle
 - Des documents gratuits d'information (brochures, dépliants...)
 - Un espace de lecture de quotidiens, de magazines et de revues spécialisées
2. Un espace informatique en libre accès
 - A Sarlat et Terrasson, un espace implanté dans les halls avec des postes informatiques dédiés au public + une salle informatique à Sarlat (8 postes + visioconférence). Des postes supplémentaires peuvent être dédiés aux partenaires grâce au wifi
 - Accès à internet et l'offre EMA dans les 7 points publics relais ruraux que sont Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, Thenon et Villefranche du Périgord. Des relais à St Cyprien et St Martial de Nabirat accueillent du public.
3. A Sarlat et Terrasson, le public peut :
 - Améliorer ses techniques de recherche d'emploi et consulter les offres d'emploi (Site Pôle emploi + www.mdepn.com/emploi)
 - S'informer sur les filières, les métiers porteurs
 - Bénéficier d'un dispositif spécifique en faveur des saisonniers à Sarlat
4. Le programme semestriel de manifestations et une communication sur ces événements via le réseau de partenaires
5. Des ateliers mensuels collectifs de 2 à 3 heures, pour 6 à 8 personnes à Sarlat et Terrasson.
 - Inforizon : quels métiers m'intéressent ?
 - Transférence : traduire ses compétences en métiers
 - Des Idées des métiers : quel est mon projet professionnel ?
6. Dispositif itinérant d'appui à la création- reprise (coordination MDE et réseau de partenaires)
7. Dispositif d'appui au retour à l'emploi : Pôle Emploi + bourse ML + espace saisonnier
8. S'informer collectivement sur la VAE (droits, conditions d'accès, mise en œuvre, financements...) : pour tous publics (salariés, demandeurs d'emploi, entreprises) dans le cadre de la mission du Points Relais Conseil en VAE du CIBC.

Communiquer en commun : bilan du 2^{ème} semestre 2016

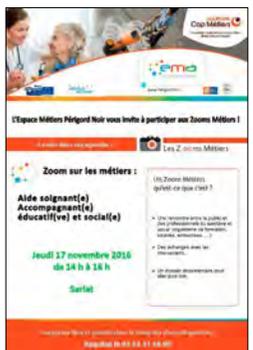
1-



3-

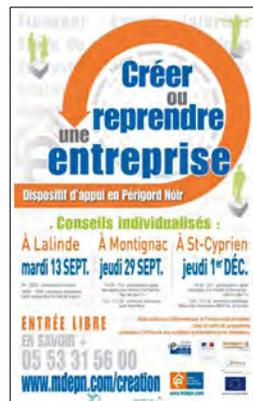


4-



- 1- Dépliant sur les animations du 2nd semestre (à reconduire chaque semestre)
- 2- Forum « FORMATION » le 19 Septembre
- 3- Journée de l'apprentissage le 29 septembre
- 4- Zoom sur les Métiers du sanitaire et du social le 17 novembre
- 5- ½ journées de la création et reprise d'entreprises en septembre et décembre
- 6- Quinzaine de l'orientation entre le 18 et 24 Novembre
- 7- Le guide des partenaires de l'EMA sur l'information professionnelle, la formation, l'emploi et la création d'entreprise en Périgord Noir
- 8- La brochure d'information sur la formation professionnelle en 15 fiches pratiques
- 9- Site internet www.mdepn.com 4.900 connexions en moyenne chaque mois
- 10- Le dépliant sur l'offre de l'EMA Périgord Noir (imprimé à la demande)

5-



6-



7-



10-



9-



8-



Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ?

EMA Sarlat



EMA Terrasson



Fréquentation de l'espace documentaire en 2016
1056 connexions

Des ateliers d'orientation ouverts à tous (DE, scolaires, salariés) :
chaque mois à Terrasson et à Sarlat



Identifier des métiers selon ses centres d'intérêts



Traduire en projet professionnel son potentiel personnel



Travailler sur ses compétences

Fréquentation des ateliers EMA - 2016

Au 2nd semestre 2016 :

A Sarlat, 61 personnes ont participé aux ateliers EMA

A Terrasson, 25 personnes ont participé aux ateliers EMA

Pour l'année 2016

451 personnes ont participé aux ateliers EMA (logiciels JAE + ateliers TRE au lycée Pré de Cordy)

En Périgord Noir, 178 codes INFORIZON créés / 373 connexions réalisées

A noter : en dehors des ateliers planifiés mensuellement, nous répondons aux demandes des partenaires.

Planning des ateliers JAE È 1^{er} semestre 2017

Atelier JAE en Périgord Noir 1er semestre 2017

		SARLAT	
		Des idées des métiers	Transférance
Janvier	PRESENTATION EMA / partenaires Jeudi 26 janvier AM et Lundi 6 Février matin		
Février			
Mars	Mercredi 15 Mars AM		Lundi 20 Mars matin
Avril	Lundi 24 Avril AM		Lundi 03 Avril AM
Mai	Mercredi 17 Mai AM		Lundi 15 Mai AM
Juin	Mercredi 14 Juin AM		Jeudi 15 Juin AM

Matin : 9h30-12h00
Après midi : 13h30-16h

		TERRASSON	
		Des idées des métiers Après-midi	Transférance Après-midi
Janvier	PRESENTATION EMA / partenaires lundi 23 janvier AM et jeudi 9 Février AM		
Février			
Mars	Mercredi 8 AM		Lundi 20 AM
Avril	Mercredi 12 AM		Lundi 24 AM
Mai	Mercredi 17 AM		Lundi 22 AM
Juin	Mercredi 21 AM		Lundi 26 AM
Juillet	Mercredi 19 AM		Lundi 10 AM

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 1^{er} semestre 2016

Bilan Janv. à juin 2016	Janvier à mai			Février	Mars	
Thèmes de « un mois un métier »	Exposition sur le processus industriel 25 janvier au 8 avril	Semaine de l'Industrie 14 au 18 mars	½ Journée de la création /reprise d'entreprise 11 février . Sarlat 12 mai - Terrasson	Carrefour des métiers 11 février	Réunion CEP 15 mars	Forum emplois printemps 2016 10 mars - Terrasson 22 mars- Sarlat
Pilote	MLPN / MDEPN	MDEPN / EEE Terrasson	MDEPN	EEE / Collège J. Ferry de Terrasson	MDEPN / AFDAS	Pôle Emploi
Lieux	LP Pré de Cordy Sarlat	Terrasson Villefranche du P. Sarlat	Sarlat / Terrasson	Terrasson	Sarlat	Terrasson / Sarlat
Bilan	604 visiteurs	14 entreprises ont ouverts leurs portes au public 128 visiteurs	<u>11 fév. à Sarlat :</u> 24 porteurs de projets 12 partenaires <u>12 mai à Terrasson :</u> 22 porteurs de projets 12 partenaires	70 collégiens	Animée par Thomas Delemer de l'AFDAS 13 personnes participantes	32 personnes sur le stand EMA à Terrasson 18 personnes sur le stand Espace saisonnier à Sarlat

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 1^{er} semestre 2016 suite

Bilan Janv. à juin 2016	Avril		Mai	Juin
Thèmes de « un mois un métier »	Journées des métiers d'Art 1 ^{er} avril	Journée Jobs d'été 20 avril	Hélibolide Découverte des filières scientifiques 31 mai	Journée de IA Apprentissage 8 juin
Pilote	MDEPN / Education Nationale / Service du Patrimoine	MLPN / Points relais	Education Nationale / MDEPN	MLPN
Lieux	Château de Campagnac à Sarlat	Belvès, Hautefort, Sarlat, Montignac Salignac, Terrasson Villefranche, St Martial de N., Thenon	Lycée Pré de Cordy	Sarlat / Terrasson
Bilan	82 scolaires	190 personnes	258 élèves au total pour 66 équipes et véhicules	60 personnes

Prise en charge par la Maison de l'emploi des frais de transport des publics/scolaires sur demande des établissements grâce au soutien financier du Conseil régional à la découverte des métiers au travers du geste professionnel.

Bilan Planning EMA Périgord Noir pour le 2^{ème} semestre 2016

Septembre à décembre 2016	Septembre			Octobre	Novembre		Décembre	
Thèmes de « un mois un métier »	Journée de l'apprentissage 27 septembre	FormAction Se former, s'orienter tout au long de la vie 19 septembre	Création d'entreprise 29 septembre	Métiers de demain : l'attaché à l'air des bâtiments	Métiers du sanitaire et social (réforme) 17 novembre	Quinzaine de l'orientation 21 au 24 novembre	Création d'entreprise 1 ^{er} décembre 2016	Partir à l'étranger 20 décembre
Pilote	MLPN	Pôle Emploi	MDEPN	MLPN	MLPN	3 EMA 24	MDEPN	MLPN
Lieux	Sarlat et Terrasson	Sarlat	Montignac	Sarlat	Sarlat	Périgueux	Saint Cyprien	Terrasson
Bilan	63 personnes	Environ 150 personnes 39 contacts sur le stand EMA / 7 personnes inscrites aux ateliers JAE	21 porteurs de projets 12 partenaires	REPORTE	Rencontre de professionnels et présentation des filières IFAS de Sarlat MPS 1 aide médico-psychologique 19 personnes	Passage sur le stand EMA : 167 élèves 16 encadrants	27 porteurs de projet 12 partenaires	20 décembre

Le 24 Octobre 2016, M. BOURDIN de la fondation JAE est venu à Sarlat afin d'initier des partenaires de l'EMA à l'outil de pré-orientation TRANSFERENCE, une dizaine de partenaires étaient présents.

Les animatrices EMA ont été informées des nouveaux logiciels en ligne Parcouréo le 25.10.16. Les sites internet seront accessibles à partir de janvier 2017.